

C'est la rentrée !

Nous espérons que vous avez passé un bel été et que vous avez pris de bonnes résolutions pour notre rentrée rotarienne comme la création d'une commission environnement dans votre club en nommant un responsable 😊



Nos 2 premiers numéros de l'année ont été consacrés au programme de la commission, le premier a présenté le thème de l'année : *« L'eau est la source de la vie, mobilisons nous pour la soigner »*

Nous proposons aux clubs d'adhérer à l'action pour l'eau douce « Adopter une rivière » partenariat du Rotary International avec les Nations Unies qui a été reconduit en février 2024 pour trois ans.

Dans le dernier numéro nous avons proposé un guide avec quelques pas essentiels pour adhérer à cette belle action. Nous continuerons à vous donner des informations supplémentaires tout au long de l'année.

Le plan baignade de la Seine, un projet ambitieux pour les JO et un héritage pour les citoyens !

L'objectif de rendre possible la baignade dans la Seine est un symbole fort du retour à la propreté de ses eaux.

En août 2023 plusieurs épreuves sportives ont dû être annulés à la suite d'analyses révélant une trop forte présence d'*Escherichia coli* et d'entérocoques dans la Seine, deux bactéries fécales mesurées pour autoriser ou non la baignade des athlètes.

Pour pouvoir envisager des sites de baignade dans la Seine, 4 actions principales ont été engagées pour améliorer la qualité de l'eau :

1. La mise en conformité des mauvais branchements d'assainissement des eaux usées qui sont rejetées directement dans la Seine ou dans la Marne.
2. L'amélioration des rejets depuis les stations d'épuration.
3. Le raccordement des bateaux aux réseaux pour éviter que les bateaux rejettent les eaux usées directement dans la Seine et le contrôle des déversements industriels.
4. Installations de déversoirs d'orages, pour capter le trop plein des eaux pluviales.



Une image magnifique : L'épreuve olympique du triathlon

Après des mois d'incertitude et de polémiques, les dernières analyses d'eau ayant été jugées "conformes", les épreuves de triathlon se sont déroulées comme prévu, avec la partie natation dans la Seine le 31 juillet 2024.

C'est un long travail qui a démarré en 2016 avec la candidature aux Jeux Olympiques où la ville s'est engagée à réhabiliter la Seine. Le projet a été lancé officiellement en 2018 avec le Plan baignade qui vise non seulement la baignade pour les athlètes mais également d'ici 2025 ouvrir la baignade au grand public. C'est un projet non seulement emblématique des Jeux Olympiques mais aussi une initiative environnementale durable.

La commission Environnement vous souhaite une bonne reprise !

Mariela REYES-VOIRGARD